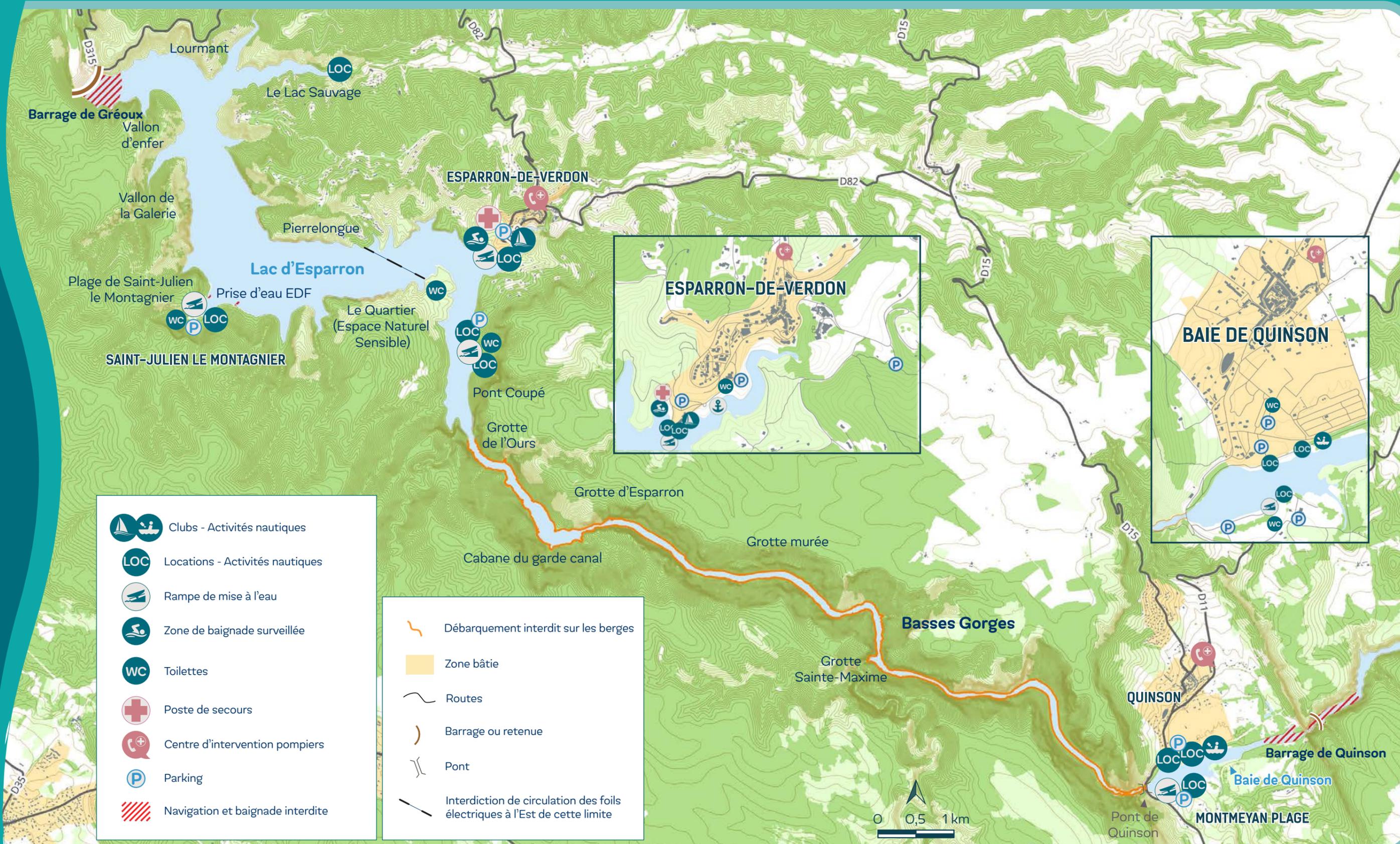


# \* Retenue d'Esparron - Navigation et sécurité

## Esparron lake - Boating safety and regulation



# Retenue d'Esparron - Navigation et sécurité

## Esparron lake - Boating safety and regulation



Voici un résumé des règles et consignes de navigation et de sécurité applicables sur la retenue d'Esparron. Pour plus de détails, merci de vous référer à l'arrêté inter-préfectoral n°2018-327-003 du 23/11/2018 et à celui du 29/07/2024, qui réglementent les activités sur les retenues de Quinson et d'Esparron.

>> Here is a summary of the navigation and safety rules and guidelines applicable to the Esparron reservoir. For more details, please refer to inter-prefectural order No. 2018-327-003 of 23/11/2018 and that of 29/07/2024, which regulate activities on the Quinson and Esparron reservoirs.

### > NAVIGATION - NAVIGATION



- Avant de partir, consultons la météo et vérifions notre matériel de sécurité.
- Respectons les autres usagers, ralentissons en présence d'autres embarcations. Les bateaux à voile ont priorité sur les embarcations motorisées.
- Les embarcations à moteur thermique sont interdites sauf pour les services de sécurité et de secours. La navigation d'engins à foil électrique n'est autorisée que dans la partie ouest du lac d'Esparron (voir la carte).

- Un permis est nécessaire pour piloter un bateau dont la puissance du moteur est supérieure à 6 ch ou 4,5 kW.
- La vitesse des embarcations à moteur est limitée à 20 km/h (10,7 nœuds) et la puissance des moteurs à 18,4 kW (25 ch).
- Dans la bande de 15 m le long des rives, la vitesse est limitée à 3 km/h et la navigation n'est autorisée que perpendiculairement à la rive, sauf pour les bateaux en action de pêche.
- La navigation est interdite dans les zones de baignade surveillées, délimitées par des lignes de bouées.
- L'accès, la navigation et la baignade sont strictement interdits dans les zones d'exclusion des barrages et autour de prises d'eau. Ces zones sont délimitées par des lignes de bouées jaunes et des panneaux de signalisation.
- Un chenal est matérialisé pour permettre l'accès au port d'Esparron pour les embarcations, qui ont l'obligation d'emprunter ce chenal. La baignade est interdite dans ce chenal. Il est délimité par des lignes de bouées jaunes et terminé par une bouée verte au sud et rouge au nord.
- Le port du gilet de sauvetage ou de combinaison assurant la flottaison est obligatoire sur les canoës, kayaks, voiliers légers, stand up paddle, planche à voile et sur toutes les embarcations pour les enfants de moins de 12 ans.
- La mise à l'eau des embarcations doit se dérouler dans les zones prévues à cet effet.
- La pratique du ski nautique ou de la bouée tractée n'est pas autorisée.
- Il est interdit de naviguer de nuit et de passer la nuit à bord des embarcations. Le mouillage est interdit.
- Attention : la retenue d'Esparron est un plan d'eau artificiel dont le niveau peut varier. En fonction du niveau, des roches et hauts-fonds peuvent apparaître, qui ne sont pas balisés.

- Before setting out, check the weather forecast and your safety equipment.
- Respect other users and slow down when other boats are present. Sailing boats have priority over motorboats.
- Boats with combustion engines are prohibited except for safety and emergency services. Navigation of electric foiling devices is only permitted in the western part of Lake Esparron (see map).
- A license is required to operate a boat with an engine power greater than 6 hp or 4.5 kW.
- The speed of motorboats is limited to 20 km/h (10.7 knots) and the engine power to 18.4 kW (25 hp).
- Within the 15-meter strip along the banks, speed is limited to 3 km/h, and navigation is only permitted perpendicular to the shore, except for fishing boats.
- Navigation is prohibited in supervised swimming areas, demarcated by line of buoys.
- Access, navigation, and swimming are strictly prohibited in dam exclusion zones and around water intakes. These areas are demarcated by yellow buoys and signs.
- A channel is marked to allow access to the Esparron port for boats, which are required to use this channel. Swimming is prohibited in this channel. It is demarcated by yellow buoys and ends with a green buoy to the south and a red buoy to the north.
- Life jackets or wetsuits are mandatory for canoes, kayaks, light sailboats, stand-up paddleboards, windsurfers, and all boats for children under 12.
- Boats must be launched in designated areas.
- Waterskiing and towed buoys are not permitted.
- Night navigation and overnight stays aboard boats are prohibited. Anchoring is prohibited.
- Esparron reservoir is an artificial body of water whose level can vary. Depending on the level, rocks and shoals may appear.

### > PLAGES, BAINNADE ET PLONGÉE - BEACHES, SWIMMING, AND DIVING



- L'eau qui sort du barrage est prise tout au fond du lac, où elle reste froide même en été, pour cette raison la baignade est interdite sur la commune de Quinson.
- Les sauts depuis les falaises et les ponts sont interdits. Il y a des accidents tous les ans !
- La pratique de la plongée sous-marine et de l'apnée est interdite en raison de la turbidité de l'eau.
- Attention aux berges glissantes et aux fonds de vases.
- The water flowing out of the dam is taken from the very bottom of the lake, where it remains cold even in summer. For this reason, swimming is prohibited in the « baie de Quinson ».
- Jumping from cliffs and bridges is prohibited. Accidents occur every year!
- Scuba diving and freediving are prohibited due to the turbidity of the water.
- Beware of slippery banks and muddy bottoms.

### > CONSIGNES SPÉCIFIQUES POUR LES BASSES GORGES SPECIFIC INSTRUCTIONS FOR THE « BASSES GORGES »



- La navigation est interdite pour les voiliers, les engins de plage et les engins à foil électrique. La vitesse est limitée à 9 km/h (5 nœuds).
- L'accostage, l'embarquement et le débarquement depuis les berges sont interdits dans les Basses Gorges.
- Les grottes de ces gorges hébergent une population de chauves-souris très rares en France et sensibles au dérangement, merci de ne pas y pénétrer.
- L'accès à la « grotte d'Esparron » et le franchissement des bouées ou de la grille qui protègent l'entrée sont interdits. Vous pouvez vous approcher pour lire les panneaux mais merci de ne pas faire de bruit et de ne pas utiliser d'enceintes portatives.
- Sailing is prohibited for sailboats, small recreational craft, and electric foiling equipment. The speed limit is 9 km/h (5 knots).
- Docking, embarking, and disembarking from the banks are prohibited in the « Basses Gorges ». Throughout the year, the underground caves of these gorges are home to a population of bats that are very rare in France and sensitive to disturbance. Please do not enter the caves.
- Access to the « Grotte d'Esparron » and crossing the buoys or gate protecting the entrance are prohibited. You may approach the buoys to read the signs, but please do not make any noise and do not use portable speakers.

### > PRÉSERVONS L'EAU ET L'ENVIRONNEMENT RESPECT THE ENVIRONMENT



- Pour ne pas déranger les animaux, en particulier les chauves-souris et les rapaces qui nichent en falaise, ne pénétrons pas dans les grottes et baumes, évitons le bruit et n'utilisons pas d'enceintes portatives. Ne piétons pas et n'arrachons pas les plantes.
- Ramenons nos déchets jusqu'aux poubelles de tri.
- La retenue d'Esparron est une réserve d'eau potable pour toute la Provence, évitons de la polluer, utilisons les sanitaires à notre disposition. La pollution de l'eau par le rejet d'eau usée, d'hydrocarbure ou de déchet est interdite.
- Le camping sauvage est interdit sur les berges.
- To avoid disturbing animals, especially bats and birds of prey that nest in cliffs, do not enter caves, avoid noise, and do not use portable speakers. Do not trample or uproot plants.
- Take your waste to the recycling bins.
- The Esparron reservoir is a drinking water reserve for all of Provence; avoid polluting it and use the toilets available. Water pollution through the discharge of wastewater, hydrocarbons, or waste is prohibited.
- Wild camping is prohibited on the banks.

### > RISQUE INCENDIE - FIRE RISK



La végétation méditerranéenne est particulièrement sensible au risque incendie, les feux, les réchauds et tout autre transport de feux sont strictement interdits.

Mediterranean vegetation is particularly at risk of fire. Fires, stoves, and any other means of transporting fires are strictly prohibited.

### > RISQUES À PROXIMITÉ DES OUVRAGES HYDROÉLECTRIQUES RISKS NEAR HYDROELECTRIC FACILITIES

Les turbines peuvent démarrer à tout moment. Cela peut créer des courants dangereux pour les embarcations et les baigneurs. Respectons les interdictions de navigation et d'accès.

Dam turbines can start at any time, generating currents that could pose a risk to swimmers and boats. Please respect the navigation and access restrictions.



>> EN CAS D'ACCIDENT, APPELEZ LE 112 - IN CASE OF EMERGENCY CALL 112

Parc naturel régional du Verdon  
Domaine de Valx - 04360 Moustiers-Sainte-Marie  
Tél : 04 92 74 68 00 - [www.parcduverdon.fr](http://www.parcduverdon.fr)

